

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°45 du 20 novembre 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la vidéosurveillance sur l'établissement technique de Bourges.

Du 5 octobre 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la vidéosurveillance sur l'établissement technique de Bourges.

Du 5 octobre 2009

NOR D E F D 0 9 2 4 2 2 0 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 249 du 27 octobre 2009, texte n° 15 ; signalé au BOC 45/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.